FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

N° d'épreuve FFM — 665
Moto-Club — Moto Club de la ZORN
N° d'affiliation — 2044
Date — 20 mai 2018
Lieu — Steinbourg
Organisateur technique - T POMMIER
E-mail — atpommier@gmail.com
Téléphone — 06/86/96/13/22

CDF NATIONAL MX1 / MX2 / 125cc

REGLEMENT PARTICULIER 2018

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	Jean Philippe JANODET	Licence : 239843
Délégué FFM (Président du Jury)	Jerome CASSIN	Licence : 062086
Membre du Jury	Jean Luc MULLER	Licence : 037308
Membre du Jury	Jacques GASSERT	Licence : 011094
Commissaire technique responsable	selon designation FFM	Licence :
Responsable du chronométrage	selon designation FFM	Licence :
Responsable parc coureur	Eric KOCHER	Licence : 120359

Article 3 Catégories & Engagements

Seules les catégories dont la case est cochée sont prévues pour l'épreuve.

☐ **National MX1***
- Age ---------- 15 ans minimum
- Licences -------- NCO / Inter / NJ / LUE
- Cylindrée ------- Classes 3 & 4
- Plaques -------- Numéro noir sur fond blanc

☑ **National MX2**
- Age ---------- 13 ans minimum en 125cc 2T
  15 ans minimum en 250cc 4T
- Licences -------- NCO / Inter / NJ / LUE
- Cylindrée ------- Classe 2
- Plaques -------- Numéro blanc sur fond noir

☐ **National 125**
- Age ---------- 18 ans minimum
- Licences ------- NCO / Inter / NJ / LUE
- Cylindrée ------ 125cc 2T
- Plaques -------- Numéro blanc sur fond noir

* *Les pilotes devront opter pour une classe lors de la première épreuve de classement et n'auront plus la possibilité d'en changer dans la suite du Championnat.*

En cas de changement de machine entre les manches, le pilote devra repartir avec une machine de la même classe que celle choisie à la manche précédente.

Primes d'arrivée :

Chaque pilote qualifié percevra une prime de qualification de 60 Euros, augmentée des primes ci-dessous :

Place	Primes	Place	Primes	Place	Primes	Place	Primes
1er	110 €	6ème	60 €	11ème	27 €	16ème	15 €
2ème	100 €	7ème	50 €	12ème	25 €	17ème	12 €
3ème	90 €	8ème	42 €	13ème	23 €	18ème	10 €
4ème	80 €	9ème	36 €	14ème	20 €	19ème	7 €
5ème	70 €	10ème	30 €	15ème	18 €	20ème	5 €

Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Article 5 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 Médicalisation de la manifestation

Médecin responsable médical ... Docteur MBOMEYO

Nombre de secouristes 10

Hôpital le plus proche ..... SAVERNE

Nombre d'ambulance(s) 2

Temps de trajet (en min) ..... 15 min

Article 7 Le site de pratique

Accès :

Nom du site ..... Circuit de la Heide

Adresse ..... 67790 STEINBOURG

Capacité Moto :

Pendant les essais : 45

En manche : 40

Caractéristiques :

Longueur du circuit ..... 1800 m

Largeur minimum de la piste ..... 6 m

Largeur de la grille ..... 36 m

Longueur de la ligne droite de départ ..... 70 m

Nombre d'OCP* 17

**Officiels Commissaires de Piste*

Rappel : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.

Visa du Moto-Club	Visa de la Ligue	Visa de la FFM
Date : 01/03/2018	Date : 01/03/2018	Date :
MOTOCLUB DE LA ZORN Zone des sports mécaniques de la Heide 67790 STEINBOURG Contact : Thierry POMMIER 12, rue de la Chenaie 57370 ST J. KOURTZERODE ✆ : 06 86 96 13 22		Numéro :

N° d'épreuve FFM	665
Moto-Club	Moto Club de laZORN
N° d'affiliation	2044
Date	20 mai 2018
Lieu	STEINBOURG
Organisateur technique	T POMMIER
E-mail	atpommier@gmail.com
Téléphone	0686961322

FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

MOTOCROSS
MX Solo/Side-Car/Quad

REGLEMENT PARTICULIER 2018

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	Jean Philippe JANODET	Licence : 239843
Président du Jury ou Arbitre*	Jean Luc MULLER	Licence : 037308
Membre du Jury	Jerome CASSIN	Licence : 062086
Membre du Jury	Jacques GASSERT	Licence : 011094
Commissaire technique responsable	Helene JANODET	Licence : 242739
Responsable du chronométrage	Selon designation FFM	Licence :

** Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé d'un Président et de deux Membres, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.*

Article 3 Catégories & Engagements

Nom de la catégorie	Age mini	Age maxi	Cylindrée	Tarif et Description
champ. 125 cc	13 ans		125 cc	40 €
OPEN	13 ans		125/250/450	50 € hors championnats
Champ. 85 cc	9 ans	15 ans	85 cc	40 €
Champ. 65 cc	7 ans	11 ans	65 cc	32 €
Demo 50 cc	6 ans	11 ans	50 /110 cc	22 €

Engagement :

Site Internet ---- Engage Sport

Contact ----------

Téléphone ------- E-mail---

Chronométrage :

Location de transpondeur : ☒ oui ☐ non

Tarif : 10 €

Caution : NON

Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques

Licences à la journée :
Des licences à la journée (LAJ) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :

☒ **NON** ☐ **OUI** (*60€ si les courses se déroulent sur une journée, y compris essais la veille ou 100€ pour deux jours de course et plus*)

Dans le cas où des licences à la journée sont délivrées sur place, une majoration de 10€ sera appliquée. Les participants devront également présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an.

Contrôles administratifs :
Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :
Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Article 5 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 Médicalisation de la manifestation

Médecin responsable médical ... Docteur MBOMEYO

Nombre de secouristes 10

Hôpital le plus proche ..... SAVERNE

Nombre d'ambulance(s) 2

Temps de trajet (en min) ..... 15 min

Article 7 Le site de pratique

Accès :

Nom du site ..... Circuit de la Heide

Adresse ..... 67790 STEINBOURG

Capacité Moto :
Pendant les essais : 45
En manche : 40

Capacité Quad/Side-car :
Pendant les essais : ...
En manche : ...

Caractéristiques :

Longueur du circuit ..... 1800 m

Largeur minimum de la piste ..... 6 m

Largeur de la grille 36m

Longueur de la ligne droite de départ ..... 70 m

Nombre d'OCP* 17

**Officiels Commissaires de Piste*

Rappel : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.

Visa du Moto-Club	Visa de la Ligue	Visa de la FFM
Date : 01/03/2018	Date : 01/03/2108	Date :
MOTOCLUB DE LA ZORN Zone des sports mécaniques de la Heide 67790 STEINBOURG Contact : Thierry POMMIER 12, rue de la Chenaie 57370 ST J. KOURTZERODE ✆ : 06 86 96 13 22		Numéro :

HORAIRES 19 et 20 mai 2018
MOTOCROSS STEINBOURG CF MX 2

	SAMEDI 19 Mai		
15.00 à 20.00	Contrôles Administratifs et Techniques		

	Dimanche 20 mai 2018		
Heure	**Catégorie**	**Titre**	**Durée**
07.00/09.00	Contrôles Administratifs et Techniques		
08.00	Championnat 125	essais libres	10 '
08.15	Espoirs 85	essais libres	10 ´
08.30	Kids 65	essais libres	10 ´
08.45	OPEN	essais libres	15 '
09.05	CF MX 2	essais libres	20 ´
09.30	Championnat 125	essais chrono	15 '
09.50	50 Demonstration	essais chrono	8 ´
10.05	Espoirs 85	essais	10 ´
10.20	Kids 65	essais chrono	10 ´
10.35	OPEN	essais chrono	15 ´
10.55	CF MX 2	tests depart	5 ´
11.00	CF MX 2	essais chrono	20 ´
11.25	Championnat 125	manche 1	20 ' + 1 T
11.55	50 Demonstration	Demo 1	8
12.15	PAUSE		
13.25	Espoirs 85	manche 1	15 ' + 1 T
13.45	Kids 65	manche 1	12 ' + 1 T
14.05	CF MX 2	H -10 Tour de reco	
14.15	CF MX 2	manche 1	25 ´+ 1 T
14.45	OPEN	manche 1	20 ' + 1 T
15.15	50 Demonstration	Demo 2	8 ´
15.30	Kids 85	manche 2	15 ' + 1 T
15.50	Kids 65	manche 2	12 ' + 1 T
16.05	Championnat 125	manche 2	20 ' + 1 T
16.35	CF MX 2	H -10 Tour de reco	
16.45	CF MX 2	manche 2	25 ´+ 1 T
17.25	OPEN	manche 2	20 ´+ 1 T
18. 00	**Remise des prix**		

HORAIRES 19 et 20 mai 2018
MOTOCROSS STEINBOURG CF MX 2

	SAMEDI 19 Mai		
15.00 à 20.00	Contrôles Administratifs et Techniques		

	Dimanche 20 mai 2018		
Heure	**Catégorie**	**Titre**	**Durée**
07.00/09.00	Contrôles Administratifs et Techniques		
07.45	Championnat 125	essais libres	10 '
08.00	Espoirs 85	essais libres	10 ´
08.15	Kids 65	essais libres	10 ´
08.30	OPEN	essais libres	15 '
08.50	CF MX 2 GR A	essais libres	20 ´
09.15	CF MX 2 GR B	essais libres	20 ´
09.40	Championnat 125	essais chrono	15 '
10.00	50 Demonstration	essais chrono	8 ´
10.10	Espoirs 85	essais chono	10 ´
10.25	Kids 65	essais chrono	10 ´
10.40	OPEN	essais chrono	15 ´
11.00	CF MX 2 GR A	tests depart	5 ´
11,05	CF MX 2 GR A	essais chrono	20 ´
11.30	CF MX 2 GR B	tests depart	5 ´
11.35	CF MX 2 GR B	essais chrono	20 ´
12.00	50 Demonstration	Demo 1	8 ´
12.15	PAUSE		
13.20	Espoirs 85	manche 1	15 ' + 1 T
13.40	Kids 65	manche 1	12 ' + 1 T
13.55	Championnat 125	manche 1	20 ' + 1 T
14.20	CF MX 2	H -10 Tour de reco	
14.30	CF MX 2	manche 1	25 ´+ 1 T
15.05	OPEN	manche 1	20 ' + 1 T
15.30	50 Demonstration	Demo 2	8 ´
15.45	Kids 85	manche 2	15 ' + 1 T
16.05	Kids 65	manche 2	12 ' + 1 T
16.20	CF MX 2	H -10 Tour de reco	
16.30	CF MX 2	manche 2	25 ´+ 1 T
17.05	Championnat 125	manche 2	20 ' + 1 T
17.35	OPEN	manche 2	20 ´+ 1 T
18. 15	**Remise des prix**		

CIRCUIT DE MOTO CROSS DE LA HEIDE A STEINBOURG
PLAN DE SECURITE ECHELLE 1/1250

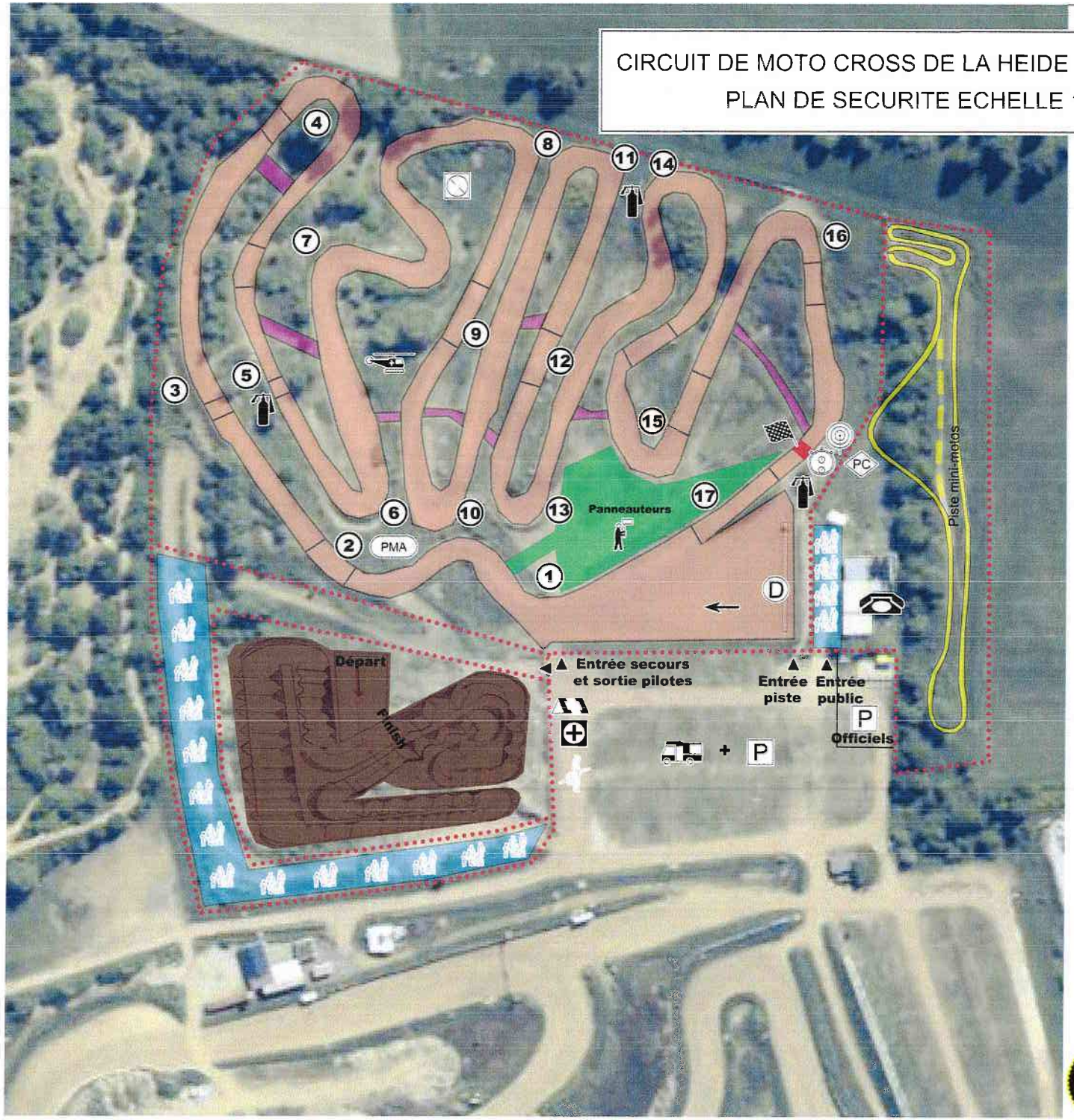

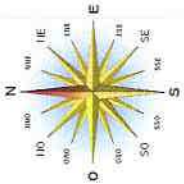

LEGENDE

- Circuit course
- Terrain super cross
- Accès de sécurité et neutralisation de piste
- Départ
- Arrivée
- Poste commissaire
- PC radio
- PC course
- PC sécurité
- Panneauteurs
- Parc concurrents
- Chronométrage
- DZ pour hélicoptère
- Parking
- Téléphone
- Grillage
- Interdit au public
- Public
- Poste médical avancé
- Poste secours spectateurs
- Service incendie à pied
- Extincteur

MOTO CLUB DE LA ZORN